



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

bureau de vérification de la publicité

Question écrite n° 6991

Texte de la question

M. Armand Jung attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la constance avec laquelle le Bureau de vérification de la publicité (BVP) a refusé la diffusion, à la télévision, de trois spots publicitaires dénonçant la corrida réalisés par M. Jérôme Lescure, à la demande de la SPA, au motif qu'ils porteraient atteinte aux intérêts tauromachiques et qu'ils pourraient heurter la sensibilité des plus jeunes. Il lui rappelle qu'environ 80 % des Français sont aujourd'hui opposés à la corrida et il s'interroge sur la décision du BVP, qui s'apparente à une atteinte caractérisée à la liberté d'expression. En conséquence, il souhaite obtenir de sa part davantage d'informations sur ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6991

Rubrique : Publicité

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 octobre 2007, page 6235

Question retirée le : 17 mars 2009 (Retrait à l'initiative de l'auteur)